

Congress of Local and Regional Authorities of Europe

2nd Session

Resolution 15 (1995)¹ on "Local Democracy: a civic project"

The Congress of Local and Regional Authorities of Europe:

A. Having been informed of

1. Increasing racist and xenophobia activities across Europe which threaten all of our citizens and our pluralist democracy;
2. the launch of the Youth Campaign against Racism, Xenophobia, anti-Semitism and Intolerance and of the activities forming part thereof, as well as of the progress of work undertaken by the European Commission against Racism and Intolerance, together with other projects such as those concerning the protection of minorities, genuine democracy, social exclusion and human dignity;
3. the results of the Hearing on "Local democracy, citizenship and tolerance", held on 20 February 1995 in Strasbourg, as well as the report presented by Mr. DUVALL, in particular its conclusions and the Recommendation 10 (1995) of the Congress;

B. Considers

1. it is the responsibility of all elected politicians at local, regional, national and European levels to speak out vigorously against racism, xenophobia, anti-Semitism and intolerance and
2. that the present situation requires a new form of concerted action between European institutions, states, regions, provinces and municipalities in order to overcome the serious social and political problems increasingly effecting large sections of the population and constituting a threat to pluralist democracy;

1. Debated by the Congress and adopted on 31 May 1995, 2nd sitting (see Doc. CG (2) 2, Part. I, draft Resolution presented by Mr L. Duvall, Rapporteur).

Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe

2^e Session

Résolution 15 (1995)¹ sur «Démocratie locale: un projet de citoyenneté»

Le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux de l'Europe:

A. Ayant pris connaissance

1. de l'augmentation, dans toute l'Europe, des actes racistes et xénophobes qui menacent tous les citoyens et notre démocratie pluraliste;
2. du lancement de la Campagne de jeunesse contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance, des activités qui s'y déroulent ainsi que de l'état d'avancement des travaux de la Commission contre le racisme et l'intolérance comme d'autres projets tels que la protection des minorités, la démocratie véritable, l'exclusion sociale et la dignité de la personne;
3. des résultats de l'Audition organisée le 20 février 1995 à Strasbourg sur «Démocratie locale, citoyenneté et tolérance» ainsi que du Rapport présenté par M. DUVALL et notamment de ses conclusions de la Recommandation 10 (1995) du Congrès;

B. Estime

1. que tous les responsables élus au niveau local, régional, national et européen doivent se prononcer fermement contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance;
2. que le moment actuel requiert une nouvelle forme d'action concertée entre institutions européennes, états, régions, provinces et communes pour sortir des graves problèmes sociaux et politiques qui touchent de plus en plus sérieusement des groupes importants de la population et qui sont une menace pour la démocratie pluraliste;

1. Discussion par le Congrès et adoption le 31 mai 1995, 2^e séance (voir Doc. CG (2) 2, Partie I, projet de Résolution présenté par M. L. Duvall, Rapporteur).

C. Decides

1. to launch an “**Exemplary democratic town**” project and to institute a merit award to encourage good practice and innovatory actions in the field of pluralist democracy and anti-racist activity ;

2. to ensure that the working group on the contribution to the Council of Europe’s Campaign /Plan of action on Combating Racism, Xenophobia, anti-Semitism, and Intolerance incorporates “**democracy at the heart of towns and regions**” as central to its work programme and instructs the group :

- to maintain liaison with the Youth Campaign by giving its support and backing to the campaign’s activities and by providing appropriate follow-up ;
- to continue to promote the Campaign vis-à-vis towns and regions in accordance with the principles set out in paragraph D. below ;
- to maintain liaison with the activities of the Networks of Cities on Citizenship and Extreme Poverty and Education and Cities of Asylum and Provision for Gypsies ;
- to make suggestions for relaunching its activities around the concept of “local democracy – a civic project” and to submit them to the Bureau of the Congress ;

D. Recommends

1. that state, regional and local authorities as well as structures of civil society, including young people, proactively attack the evils of racism, xenophobia, anti-semitism and intolerance and take part in the defence of pluralist democracy in Europe

1. by giving their full support to the Council of Europe’s Youth Campaign and by setting up local and regional committees in co-operation with national committees and representatives of minority communities ;

2. by providing multidisciplinary co-ordination of measures to prevent the spread of racist violence at the various territorial levels ;

3. by regarding the fight against the violence, poverty, ignorance and sense of uselessness affecting large sections of population as a priority objective and as a catalyst of various official policies ;

C. Décide

1. de lancer un projet de «**Ville démocratique exemplaire**» et d’octroyer un prix destiné à appuyer les bonnes pratiques, les initiatives innovatrices en matière de démocratie pluraliste ainsi que les activités contre le racisme ;

2. de placer le projet «**démocratie au coeur des villes et des régions**» au centre du programme d’activités du groupe de travail sur la contribution à la campagne et au plan d’action du Conseil de l’Europe contre le racisme, la xénophobie, l’antisémitisme et l’intolérance et de charger le groupe

- de maintenir la liaison avec la Campagne de jeunesse, en apportant son soutien et en donnant son appui aux activités qui s’y déroulent et en assurant un suivi approprié ;
- de continuer à promouvoir la Campagne auprès des villes et des régions conformément aux principes développés au paragraphe D. ci-dessous ;
- de maintenir une liaison avec les activités des Réseaux de villes sur la citoyenneté et grande pauvreté, l’éducation, les Villes-refuges et l’accueil des Tsiganes ;
- de faire des propositions pour relancer ses activités autour du concept «démocratie locale – un projet de citoyenneté» et de les soumettre au Bureau du Congrès ;

D. Recommande

1. aux autorités étatiques, régionales et locales ainsi qu’aux structures de la société civile y compris les jeunes, de lutter fermement contre les fléaux du racisme, de la xénophobie, de l’antisémitisme et de l’intolérance et de se mobiliser pour la défense de la démocratie pluraliste en Europe

1. en apportant leur plein soutien à la Campagne de jeunesse du Conseil de l’Europe y compris par la création de comités au niveau régional et local en coopération avec les comités nationaux et les représentants des minorités ;

2. en mettant en oeuvre une coordination pluridisciplinaire de défense préventive contre la propagation de la violence raciste aux différents niveaux territoriaux ;

3. en considérant la lutte contre la violence, la misère, l’ignorance et l’inutilité qui frappent des groupes importants des populations, comme un objectif prioritaire et catalyseur des différentes politiques publiques ;

4. by periodically evaluating official policies in the course of a debate on the state of democracy and ensuring that none of our citizens are excluded.

II. *that regional authorities*

1. intensify inter-regional co-operation in Europe and extend it to include not only border areas but also various regional groupings;

2. become a powerful factor for democratisation at European level by fostering the conditions of municipal self-government;

III. *that local authorities resolutely embark on the renewal of democracy by planning an "urban project" based on the following PRINCIPLES:*

1. the economic, social and political inclusion of all persons, families and groups, whatever their origin, religion, race or social background, which entails combating all forms of rejection, including forms of exclusion and violence suffered by women in persecuted sections of the population, eliminating extreme poverty and promoting the involvement of the underprivileged;

2. the eradication of xenophobic, racist, anti-Semitic, violent, discriminatory and insulting behaviour (not only in public and semi-public places, but also in companies, public administrations, schools, publicly owned housing, places of work, etc.), also presupposes the implementation of programmes of prevention, such as the promotion of a "multi-agency" approach and the provision of training in the avoidance of discrimination and violence both for police officers and for juvenile delinquents;

3. the acknowledgment of the role played by civil society, particularly NGOs and voluntary associations, in combating the two fold segregation (geographical and personal) that threatens European towns by directly involving them in the planning, implementation and evaluation of official policies concerning:

- young people and relations between generations,
- the social and political integration of any deprived minorities,
- education and culture,
- economic and urban development,
- means of subsistence,
- health,
- housing.

4. en procédant périodiquement à une évaluation des politiques publiques dans le cadre d'un débat sur l'état de la démocratie et en s'engageant à ce qu'aucun de leurs citoyens n'en soit exclu;

II. *aux autorités régionales*

1. d'approfondir et d'élargir la coopération inter-régionale en Europe non seulement aux zones frontalières mais aussi aux différents regroupements régionaux;

2. d'être au niveau européen un facteur puissant de démocratisation en promouvant les conditions de l'autonomie communale;

III. *aux autorités locales de s'engager résolument dans le renouveau de la démocratie en envisageant un «projet de ville» fondé sur les PRINCIPES suivants:*

1. l'inclusion économique, sociale et politique de toute personne, de toute famille au groupe, quelles que soient son origine, sa religion, sa race, son appartenance sociale, ce qui implique: la lutte contre toute forme de rejet, y compris les formes particulières d'exclusion et de violence dont sont victimes les femmes des groupes persécutés, l'éradication de la grande pauvreté, l'aide à la participation des plus démunis;

2. le bannissement des comportements xénophobes, racistes et antisémites, violents, discriminatoires et insultants (dans les lieux publics et semi-publics, mais aussi dans les entreprises, les administrations publiques, les écoles, les logements sociaux, les lieux de travail...), ce qui implique la promotion d'une approche multidisciplinaire et plurisectorielle ainsi que la réalisation de programmes de prévention, tels que, par exemple, l'organisation de cours de formation contre la discrimination et la violence à l'intention tant des policiers que des jeunes délinquants;

3. la reconnaissance du rôle que la société civile et notamment les ONG et les associations représentatives du volontariat et du bénévolat jouent dans la lutte contre la double ségrégation, territoriale et personnelle qui menace les villes européennes en les associant étroitement à la conception, la mise en oeuvre et l'évaluation des politiques publiques relatives:

- à la jeunesse et aux relations inter-générationnelles,
- à l'intégration sociale et politique de toute minorité démunie,
- à l'éducation et à la culture,
- au développement économique et urbain,
- aux moyens de subsistance,
- à la santé,
- au logement

4. the systematic opening up of towns/cities to Europe and the world

- by providing refugees, immigrants and members of their families with good-standard reception facilities contributing to their rapid integration;
- by encouraging the creation of bodies representing local minorities which would be entitled, inter alia, to put forward proposals to elected representatives to be consulted on matters of general interest;
- by taking advantage of the existence of cultural associations of citizens of different origins and from different backgrounds, which are open to other citizens and using the arts proactively to combat racism, xenophobia anti-Semitism and intolerance;
- by developing a new policy of twinnings on a contractual basis (partnerships), beginning with several European towns and towns from each continent, according to the size of the ethnic groups involved and the objectives to be attained;
- by gradually introducing a pluralist policy of language learning, as early as in re-school education, and by encouraging the presence of cultural 'mediators' to foster communication between parents whose first language is not that in majority use in the area and teachers;
- by setting in motion a process of mutual acculturation to form the basis of the multicultural and cosmopolitan cities of future Europe;

5. reference, for the purpose of drawing up official policies, to the texts recently adopted by the CLRAE, in particular those concerning minorities, multicultural integration, the participation of young people in municipal and regional life, citizenship and extreme poverty, the right to housing, Gypsies, Europe and its elderly people;¹

1. In other words the following texts:

- Res. 232 on autonomy, minorities, nationalism and European union;
- Res. 236 on a new municipal policy for multicultural integration in Europe and the Frankfurt Declaration;
- Res. 237 on the Charter on the Participation of Young People in Municipal and Regional Life;
- Res. 243 on Citizenship and Extreme Poverty: the Charleroi Declaration;
- Res. 244 on the right to housing and its implementation by local and regional authorities;
- Res. 249 on Gypsies in Europe;
- Rec. 5 on Europe and its Elderly People; towards a pact between generations.

4. l'ouverture systématique des villes à l'Europe et au monde

- en assurant aux réfugiés, aux immigrés et aux membres de leur famille un accueil de qualité qui facilite une intégration rapide;
- en favorisant la création de conseils représentatifs des minorités locales, ayant, entre autres, le droit de faire des suggestions aux élus ou d'être consultés sur les questions d'intérêt général;
- en s'appuyant sur la présence d'associations culturelles de citoyens d'autres origines, d'autres régions et d'autres horizons ouvertes aux autres citoyens et en ayant largement recours aux activités artistiques afin de combattre contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance;
- en développant la nouvelle politique de jumelages sous forme contractuelle (partenariats) avec, pour commencer, plusieurs villes européennes et des villes d'autres continents, en fonction de l'importance économique des groupes sur place et des objectifs à atteindre;
- en introduisant progressivement, dès les petites écoles, une politique pluraliste d'apprentissage des langues et en favorisant la présence de « médiateurs » culturels pour favoriser la communication entre les parents pratiquant une langue minoritaire et les éducateurs;
- en enclenchant un processus d'acculturation réciproque qui sera le fondement de la cité multiculturelle et cosmopolite de l'Europe à venir;

5. de s'inspirer, pour la conception des politiques publiques, des textes adoptés par la/le CPLRE récemment et notamment sur les minorités, l'intégration multiculturelle, la participation des jeunes à la vie municipale et régionale, la citoyenneté et la grande pauvreté, le droit au logement, les Tsiganes, l'Europe et ses personnes âgées;¹

1. Il s'agit des textes suivants:

- Rés. 232 sur autonomies, minorités, nationalismes et union européenne;
- Rés. 236 sur une nouvelle politique d'intégration multiculturelle en Europe et la Déclaration de Francfort;
- Rés. 237 sur la Charte de la participation des jeunes à la vie municipale et régionale;
- Rés. 243 sur citoyenneté et grande pauvreté: la Déclaration de Charleroi;
- Rés. 244 sur le droit au logement et les conditions de sa mise en oeuvre par les autorités locales et régionales;
- Rés. 249 sur les tsiganes en Europe;
- Rec. 5 sur l'Europe et ses personnes âgées: vers un pacte inter-génération.

6. the systematic exchange of experience and “good practice”, either by joining the Networks of Cities on Provision for Gypsies¹, Education², Citizenship and Extreme Poverty³, run by the CLRAE, with the Cities of Asylum⁴, or by setting up new networks in conjunction with the CLRAE;

7. support for the Congress’s initiative aimed at launching the “**Exemplary democratic town**” project.

6. de procéder à des échanges systématiques d’expériences et de « bonnes pratiques » soit en joignant les Réseaux de villes animés par le CPLRE sur l’accueil des Roms¹, l’éducation², la citoyenneté et la grande pauvreté³, et les Villes-refuges⁴, soit en créant des nouveaux réseaux en liaison avec le CPLRE;

7. d’adhérer à l’initiative du Congrès concernant le lancement d’un projet de « **Ville démocratique exemplaire** ».

1. Towns/cities involved: Amsterdam, Bologna, Budapest, Dublin, Liptovsky Mikulas, Pardubice, Ploiesti and Strasbourg.

2. Towns/cities involved: Amsterdam, Barcelona, Budapest, Czeszochowa, Frankfurt, Liverpool, Lyons, Riga and Stockholm.

3. Towns/cities involved: [Anderlecht], [Belfort], Bordeaux, Budapest, [Cracow], Charleroi, [Munich], Nottingham (the towns in brackets have not participated regularly in the Networks’ activities).

4. This network is now being set up.

1. Villes participantes: Amsterdam, Bologne, Budapest, Dublin, Liptovsky Mikulas, Pardubice, Ploiesti et Strasbourg.

2. Villes participantes: Amsterdam, Barcelone, Budapest, Czeszochowa, Francfort, Liverpool, Lyon, Riga, Stockholm.

3. Villes participantes: [Anderlecht],[Belfort], Bordeaux, Budapest, [Cracovie], Charleroi, [Munich], Nottingham (les villes entre crochets n’ont pas participé régulièrement aux travaux du Réseau).

4. Ce Réseau est en voie de formation.